



Assurance
Diagnostic
Immobilier

Le diagnostic assure
vos transactions de biens
immobiliers. Nous vous
assurons

la qualité des prestations
les meilleurs prix
le respect des délais

Assurance
Diagnostic
Immobilier

5 av Maréchal Juin
06400 CANNES

1260 chemin du Val Martin
06560 VALBONNE

tél 04 93 94 56 56

www.assurance-diagnostics.fr

Tarif Appartements € ttc

Biens	Ventes								Locations					
	Diagnostic à la carte							Forfaits		Majoration Gaz	Majoration Plomb	Forfaits Location		Majoration Plomb
	Amiante	Dpe	Termites	Carrez	Crep	Gaz	Electricité	5 diag.	6 diag.			3 diag.	4 diag.	
F1	50	80	40	50	100	70	80	153	195	40	90	109	145	90
F2	60	90	50	60	125	70	80	177	219	40	105	129	169	105
F3	70	100	60	70	150	70	80	201	249	40	130	139	189	130
F4	80	110	70	80	175	70	100	225	285	40	155	159	216	155
F5	90	120	80	100	200	70	100	255	319	40	180	179	248	180
remises pour plusieurs diagnostics à la carte								Carrez Amiante**	Carrez Amiante	Bien avec une installation gaz de + 15 ans	Bien construit avant le 1/1/1949	Dpe Amiante DAPP	Dpe Amiante DAPP	Bien construit avant le 1/1/1949
2 diag. -10%		3 diag. -15%		4 diag. et plus -25%				Termites Ernt*	Termites Ernt			Ernt	Mesurage Boutin Ernt	
* L'Ernt (Etat des Risques Naturels et Technologiques) est facturé 35 € ttc hors forfait, offert à partir de 4 diagnostics groupés.								Dpe	Electricité					

Tarif Maisons et Villas € ttc

Biens	Ventes								Locations					
	Diagnostic à la carte							Forfaits		Majoration Gaz	Majoration Carrez	Forfait Location		Majoration Plomb
	Amiante	Dpe	Termites	Carrez	Crep	Gaz	Electricité	4 diag.	5 diag.			2 diag.	3 diag.	
-100 m ²	80	100	70	80	180	80	90	228	275	80	80	119	190	150
-150 m ²	100	150	90	100	225	80	120	300	315	80	100	139	239	180
-250 m ²	150	200	110	150	285	90	150	396	410	80	150	149	290	250
remises pour plusieurs diagnostics à la carte								Amiante** Termites	Amiante Termites	Bien avec une installation gaz de + 15 ans	Villas ou maisons en copropriété	Dpe Ernt	Dpe Ernt	Bien construit avant le 1/1/1949
3 diag. -10%		4 diag. -15%		5 diag. et plus -25%				Ernt*	Ernt				Mesurage Boutin	
** Frais de 75 € ttc supplémentaires au diagnostic Amiante en cas de prélèvement d'échantillon et d'analyse.								Dpe	Dpe Electricité					

Le Dossier de Diagnostic Technique

Le Dossier de Diagnostic Technique (DDT) doit être annexé à la promesse de vente, ou au bail, d'un bien immobilier. Il **exonère le vendeur de la garantie des vices cachés**, en informant l'acquéreur sur les caractéristiques et l'état du bien concerné. Le DDT regroupe les diagnostics techniques réalisés par des professionnels indépendants, certifiés et assurés.



Diagnostic	Les biens concernés	Objet du diagnostic	Durée de validité
Amiante	Permis Construire délivré avant le 01/07/1997	Repérage des produits contenant de l'amiante	Illimité si absence
Dpe	Vente et location d'immeuble bati	Informe sur la performance énergétique	10 ans
Crep	Habitation construite avant le 01/01/1949	Risque d'exposition au plomb et salubrité	vente : 1 an ; location : 6 ans
Termites	Immeuble bati en zone d'arrêté préfectoral	Présence ou absence de termites	6 mois
Gaz	Habitation : installation de plus de 15 ans	Evalue les risques à la sécurité des personnes	3 ans
Electricité	Habitation : installation de plus de 15 ans	Evalue les risques à la sécurité des personnes	3 ans
Ernt	Zone couverte par des plans de prévention	Informe sur les risques naturels et technologiques	6 mois
Loi Carrez*	Biens en copropriété, lots > 8 mètres carrés	Informe sur la surface privative habitable	Illimité sauf modification du lot

*Loi Carrez, hors DDT, une clause précisant la superficie privative est obligatoire dans l'avant contrat de vente d'un lot d'immeuble bati soumis au statut de copropriété



**Assurance
Diagnostic
Immobilier**

L'assurance des meilleurs prix de diagnostic immobilier pour garantir vos transactions

5 avenue Maréchal Juin 06400 CANNES

tél 04 93 94 56 56

fax 04 93 43 50 85

www.assurance-diagnostics.fr